



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 83 du 18 octobre 2024

TEXTE NOMINATIF

Texte 6

DÉCISION N° 2024-15076/ARM/DCSSF

portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité maritime.

Du 01 octobre 2024

DÉCISION N° 2024-15076/ARM/DCSSF portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité maritime.

Du 01 octobre 2024

NOR A R M B 2 4 0 1 7 7 0 S

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

➤ [Décision N° 2022-17187/ARM/DCSSF du 13 septembre 2022 portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité maritime.](#)

Référence de publication :

Le directeur central du service de soutien de la flotte,

Vu l'arrêté du 28 juin 2000 modifié portant organisation du service de soutien de la flotte (JO n° 149 du 29 juin 2000, texte n° 40) ;

Vu la décision du 27 août 2024 portant délégation de signature (direction centrale du service de soutien de la flotte) (JO n° 208 du 1er septembre 2024, texte n° 11) ;

Vu la procédure S-TM10 du service de soutien de la flotte, 3ème édition ,

Décide :

Art. 1er.

Par la présente décision, délégation de signature est donnée à effet de signer au nom du directeur central du service de soutien de la flotte, les documents émis dans le cadre de dérogations techniques de responsabilité des chefs de division locaux et d'avis concernant la sécurité maritime aux personnel désigné en annexe I.

Art. 2.

En cas d'absence de l'ensemble des personnels listés au premier article pour un domaine, une dérogation technique peut également être signée par le sous-directeur technique au titre de la délégation de signature susvisée.

Art. 3.

Pour la signature au nom du directeur du service de soutien de la flotte, l'attache de signature est la suivante :

Pour le directeur du service de soutien de la flotte et par délégation,

le « grade prénom nom »

« fonction »,

Pour les signatures « en cas d'absence ou d'empêchement » du signataire habituel, l'attache pour le suppléant désigné nominativement est la suivante :

Pour le directeur du service de soutien de la flotte et par délégation,

par suppléance du « fonction habituelle du délégataire »

le « grade prénom nom »

« fonction habituelle de l'autorité suppléante »,

Art. 4.

La décision n° 2022-17187/ARM/DCSSF du 13 septembre 2022 portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité

maritime est abrogée.

Art. 5.

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général de l'armement,
directeur central du service de soutien de la flotte,*

Guillaume de GARIDEL-THORON.

ANNEXE

ANNEXE I. DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES ACCORDÉES

DIVISION DE LA SOUS-DIRECTION TECHNIQUE.	DOMAINES TECHNIQUES.	SIGNATAIRE NORMAL.	EN CAS D'INTÉRIM OU D'EMPÊCHEMENT ET PAR ORDRE DE PRÉSENCE À RECHERCHER.
Nucléaire	Chaufferie nucléaire, et leur environnement ; Systèmes d'armes (SNA, SNA NG, PA CDG).	CF Alexandre Le Rouzic	
	Chaufferie nucléaire et leur environnement ; Systèmes d'armes (SNLE).	ICETA Yann Robic	
Plongée, matériels nautiques et de sécurités (PMNS)	Plongée, matériels nautiques et de sécurité.	ICT3B Bruno Masson	ICETA Patrick Debons
Coque, machine, électricité et sécurité (CMES)	Diesel (heures de marche uniquement).	LV Jean-Michel Desmurs	ICETA Patrick Debons
	Lignes propulsives (heures de marche uniquement).	ICD Numa Berthou	CF Philippe Le Goff ICETA Guillaume Grout de Beaufort
	Diesel ; Lignes propulsives ; Installation aviation ; Fluides froids ; Cyberdéfense.	ICETA Patrick Debons	CF Philippe Le Goff ICETA Grout de Beaufort
	Turbine à gaz ; Électricité ; Architecture navale ; Appareils de sécurité ; Restauration embarquée.	CF Philippe Le Goff	ICETA Patrick Debons ICETA Grout de Beaufort
Armes équipements (ARMEQ)	Armes ; Détection ; Systèmes d'informations et de communication.	ICETA Depoisier-Ruaud	ICETA Guillaume Grout de Beaufort ICETA Patrick Debons
	Lutte sous la mer (bâtiment de surface et sous-marin) ;	ICETA Guillaume Grout de Beaufort	ICETA Depoisier-Ruaud ICETA Patrick Debons

	Navigation.		ICM Mathieu Girardot
Sécurité maritime (avis technique)		ICA Maximilien Portier	CF Mathieu Girardot CF Patrick Bourlard